

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BONAVENTURE
MUNICIPALITÉ SAINT-ELZÉAR

AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2022

AVIS est par les présentes donné que lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 17 janvier 2022, le Conseil adoptera le budget pour l'année 2022.

La séance se fera par vidéo conférence mais sera enregistrée et mise en disponibilité sur le site web municipal.

Tous les contribuables peuvent consulter le budget 2022 par le lien ci-bas, il paraîtra également dans la prochaine édition du journal L'Éveil. Toute question au sujet du budget 2022 peut être adressée à la Municipalité soit par courriel (muni@saintelzear.net) ou par la poste (148, chemin Principal Saint-Elzéar).

Donné à Saint-Elzéar, le 17 janvier 2022

Suzie Fischbach
Directrice générale
Greffière/trésorière par intérim